



RAPPORT MORAL DE M. PIERRE-ÉTIENNE DE MOUSTIER – PRÉSIDENT DE L’AHS-FC

Rapport prononcé lors de l’Assemblée générale du 24 juin 2021

Mesdames et Messieurs les membres de l’Association,

Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Mesdames et Messieurs les directeurs,

Mesdames et Messieurs les représentants du personnel,

Madame Dufau, Directrice Adjointe de la Solidarité et de la Santé Publique du Conseil Départemental de Haute-Saône

Soeur Chamagne, que je remercie pour sa fidélité.



De mémoire, en cent ans d’existence, jamais l’Association n’a été confrontée à une **crise sanitaire** de cette ampleur avec deux confinements durant l’année 2020 et un en 2021.

Au total, nous avons eu à gérer six clusters :

- Au Foyer de vie le Manoir
- Dans les IME l’Envol et l’Eveil
- Au CEP Saint-Joseph
- Au CMPRO Vacluse.

Nous avons réussi à tous les contenir.

Une discipline collective très stricte et les mesures exigeantes instaurées ont permis de préserver au mieux les personnes accueillies, les personnels ainsi que les familles.

Tout au long de l’année, cette gestion de crise a généré une charge de travail supplémentaire importante. Le lien de l’AHS-FC avec les services de santé fut incontestablement un atout. Il a été bénéfique pour tous les établissements, en particulier en ce qui concerne l’hospitalisation à domicile et le centre de prévention des infections (CPIAS)...

Au nom du conseil d’administration et en mon nom, je tiens à remercier tous ceux qui par leur engagement, leur professionnalisme, leur rigueur et leur implication ont évité, jusqu’à ce jour, la catastrophe d’une plus ample propagation de l’épidémie.

Dieu merci, il n’y a pas eu de décès et les efforts de tous ont permis une continuité du service.

Mais cette période a ajouté aux vies, déjà éprouvées, de nos résidents, de trop lourdes contraintes avec la limitation des allées et venues, des retours en famille impossibles, l’isolement, l’arrêt des activités...

Le télétravail partiel a pu être mis en place pour un certain nombre de salariés, notamment les plus fragiles.

Comme toujours, face à l’adversité, on découvre paradoxalement certains bénéfices dérivés :

- Nous avons noté un lien renforcé entre les familles et les professionnels. De nouveaux modes d’intervention dont le soutien téléphonique et la visio conférence se sont mis en place.
- Une belle solidarité s’est révélée durant la période. Nous avons reçu des dons de masques, des chocolats et bien d’autres avantages de la part d’entreprises attachées à l’action de l’Association. Je tiens aussi, au nom de tous, à les en remercier.

Si toutes ces mesures ont permis de découvrir une nouvelle organisation du travail, intéressante à beaucoup d'égards, elles ont aussi mis en lumière les limites des relations humaines à distance et généré une réelle fatigue dans les équipes.

Au fil du temps, tout ce qui contribue à la joie et au plaisir du vivre ensemble, du travailler ensemble disparaît. Les relations humaines deviennent « mécaniques », factuelles, les liens finissent par se distendre.

Il semblerait que nous approchions du bout du tunnel, la campagne de vaccination se poursuit avec détermination et nous espérons que nous allons pouvoir reprendre une vie associative normale..., quel bonheur !



Hormis la COVID, quel bilan pouvons-nous faire de l'année écoulée ?

1/ Tout d'abord, dans le registre des investissements et réalisations accomplis au cours de l'année, nous pouvons nous réjouir des acquis suivants :

- Le renfort du service informatique avec désormais 2 postes d'informaticien à temps plein pour accélérer la mise en place du « Dossier Informatisé de l'Usager ». La poursuite de ce dossier est une priorité pour rattraper le retard pris par l'Association en matière de digitalisation.
- La réhabilitation complète, après l'incendie de l'unité de vie du CEP Saint-Joseph à Frasné-Le-Château, a été finalisée permettant une réouverture au mois d'août.
- Le CMPRO Vaucluse a bénéficié d'un important investissement pour, d'une part, la rénovation de son réseau de chauffage et, d'autre part, la restauration de l'Atelier. Le résultat est non seulement élégant mais fonctionnel et pratique. La seconde tranche des travaux est lancée.
- Avec de nombreux mois de retard, en fin d'année, les très importants dossiers d'investissements à Levier et Rougemont ont été finalisés. Les travaux ont maintenant commencé.
- Des recherches sont actuellement en cours pour trouver des locaux afin d'agrandir les unités suivantes : le SESSAD Comtois à Besançon, le CSAPA/CAARUD/ CEGIDD Doubs Jura à Montbéliard, l'ESAT à Villersexel et enfin la MECS André Marguet à Pontarlier.

Tout cela met en lumière l'attention que porte l'Association, dans toutes ses activités, à la qualité des conditions d'accueil des bénéficiaires et des professionnels.

2/ Dans le registre de l'évolution de l'offre médico-sociale, les activités de l'Association sont vastes. Il serait trop long de tout évoquer mais le « rapport d'activité » à votre disposition permet une analyse en profondeur de toutes nos actions.

Juste quelques exemples :

Concernant le handicap :

- Transformation du CAFS par la création du DAPEH 25 et rattachement des assistantes familiales aux IME.
- Organisation, dans le secteur enfant, de trois directions communes : Haut-Doubs, Aire Urbaine et Grand Besançon. Nous sommes très attentifs au suivi de ce nouveau dispositif. C'est une responsabilité majeure que nous avons confiée à trois de nos directeurs.
- Organisation, dans le secteur « adulte », d'une direction commune à Rougemont pour le « Foyer de vie le Manoir » et le « FAM la Citadelle ».
- Création et portage en coopération de deux Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarité (EMAS) en milieu ordinaire dans le département. L'une à Besançon avec l'Adapei du Doubs, l'ADDSEA et l'APF, l'autre à Montbéliard avec Arc en Ciel, l'Adapei 90.

Concernant la protection de l'enfance :

- A Pontarlier, structuration du Placement Educatif A Domicile (PEAD).

Concernant la santé :

- Poursuite de la collaboration avec l'Association ALTAU le Relais dans le contexte du projet de rapprochement.
- A la demande de l'ARS, développement du Centre de Lutte Anti Tuberculose dans le Jura.

Globalement, il faut souligner que l'Association accueille, dans certains cas, des personnes qui présentent des situations extrêmement complexes. Cela mobilise totalement les équipes et parfois au détriment de l'harmonie du fonctionnement des établissements. Nous réfléchissons au dilemme suivant :

- D'une part, que deviendraient les familles si nous ne répondions pas « présents » ?
- Mais d'autre part, comment et où accueillir ces personnes si nous n'avons pas toutes les compétences pour le faire ?

C'est une vraie question ! L'EAM Bellevue de Pontarlier est confronté à ces difficultés. L'ARS BFC et le Conseil Départemental du Doubs (CD 25) nous apportent leur soutien mais la juste réponse n'est pas simple à trouver.



CONCLUSION

Si cette année 2020, que l'on s'était tous souhaitée heureuse, ne l'a pas été autant qu'espérée, j'emprunte à Pierre de Coubertin cet enseignement : « Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès. » C'est le but que nous nous sommes fixé.

Monsieur Becquemie, Madame Brahimi, Monsieur Morel, et toute l'équipe du siège, vous avez su garder calme et discernement, prendre les bonnes décisions, les faire partager par les directeurs et directrices de chaque établissement qui ont su à leur tour les relayer. Toute cette chaîne de rouages a permis de traverser l'adversité et de mener l'Association à bon port.

Vous n'avez ni compté vos heures, ni compté votre peine, sans jamais gémir sous la responsabilité et la charge de travail. Chaque jour a révélé son lot de surprises, bonnes ou mauvaises. Ce fut difficile mais vous avez tous collectivement réussi.

Deux mots en ce qui me concerne : « total respect » et « bravo » !

Maintenant, retrouvons de la joie, de la respiration ! Nous avons de magnifiques projets pour viser une prise en charge toujours meilleure.

À chacun d'entre vous, je souhaite un bel été et vous dis « à très vite » pour de nouvelles aventures !

Pierre-Etienne de Moustier - Président
Assemblée générale de l'AHS-FC – Montfort le 24 juin 2021.

